

## **MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 10 décembre 2018 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (18h30)  
MM Gervais Ouellette, conseiller (18h30)  
Ghislain Gagnon, conseiller (18h30)  
Pierre Lessard, conseiller (18h30)  
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (18h30)  
Pierre-André Arès, conseiller (18h30)

Madame Ginette Chapdelaine, conseillère est absente.

Les membres présents forment le quorum.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La session est ouverte à 18h30 par M. Réal Fortin, maire de Tingwick.  
Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

**2018-12-177**

#### **Constatacion de l'avis de convocation**

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que les sujets inscrits sur l'avis de convocation sont les suivants :

- ✓ Embauche d'une adjointe administrative;
- ✓ Entente salariale direction générale.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil sont tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour peut être fait avec l'accord de tous les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-12-178**

#### **Embauche d'une adjointe administrative**

Considérant le départ de Madame Marisol Rheault, adjointe administrative à la direction;

Considérant que des candidats ont été rencontrés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu que la Municipalité de Tingwick embauche Madame Léonie St-Cyr. Celle-ci sera rémunérée selon l'échelle salariale de la Municipalité de Tingwick en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2018-12-179**

#### **Entente salariale direction générale**

Considérant que l'entente salariale de la direction générale se termine le 31 décembre 2018;

Considérant que travail effectué égale travail payé;

Considérant que le service aux citoyens est primordial;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu :

- ✓ Que l'horaire de travail sera de 40 heures semaine du lundi au vendredi de 8h à 17h, rémunérée au taux horaire de l'échelle salariale de la Fédération Québécoise des municipalités;
- ✓ Que toute heure supplémentaire dérogeant de l'horaire standard devra être préalablement approuver par le maire ou le maire suppléant et ce en tout temps;
- ✓ Que la rémunération complète se versera la semaine suivante et ce pour tous les services;
- ✓ Que tout temps cumulé sera payé le 31 décembre 2018;
- ✓ Que les semaines de vacances soient préalablement autorisées et présenter avant la fin mars de l'année courante;
- ✓ Que le tout sera ajuster dans la présentation prochaine de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.**

Aucune question n'est posée.

2018-12-180

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller, Pierre Lessard, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la présente séance soit close. (18h40)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

---

**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale et**  
**Secrétaire-trésorière**

---

**Réal Fortin**  
**maire**

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéro : 2018-12-178 et 2018-12-179.**

---

**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale et secrétaire trésorière**

%%

**Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

---

**Réal Fortin, maire**

%%